

# APEX FORMATION

3, rue Déodat de Séverac - Maison pour les familles 66000 Perpignan  
06.72.37.57 80 - apex-formation@hotmail.com  
www.violences-conjugales.org

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PARTICIPATION

*Toute inscription est soumise aux conditions générales de vente et de participation définies ci-dessous. L'entreprise déclare les accepter sans réserve. Il appartient à l'entreprise de vérifier l'imputabilité de la formation pour laquelle elle inscrit un salarié.*

### TARIFS

Les tarifs de nos formations figurent sur les plaquettes d'information. Ils sont indiqués en nets.

### DELAI DE RETRACTAION POUR LES PARTICULIERS

A compter de la date de signature du contrat de formation professionnelle, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

### CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos formations sont payables à réception de la facture, par virement ou par chèque à l'ordre d'APEX. Les particuliers ayant signé un contrat de formation professionnelle doivent régler, après un délai de rétractation mentionné à la rubrique précédente, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 30 % du prix convenu.

### ANNULATION DU FAIT DE L'APEX

Dans le cas où le nombre de participants à un stage serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'APEX se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard 8 jours avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés.

### ANNULATION DU FAIT DE L'ENTREPRISE

L'annulation d'une inscription occasionne des difficultés sur la constitution des groupes à laquelle nous attachons une grande importance. Nous vous donnons donc la possibilité de remplacer un stagiaire empêché par une personne de même profil et ayant le même besoin. Toute annulation ou changement doit nous parvenir 14 jours avant le début de la formation. En cas d'annulation 14 jours avant le début du stage, **50%** du montant de la participation sera dû au titre des frais de dédit quel qu'en soit le motif.

En cas d'absence ou d'annulation dans les 8 jours précédant le début de la formation, le montant **intégral** de la participation sera dû quel qu'en soit le motif. L'acquittement de ce dédit ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation à la formation professionnelle. Tout stage commencé est dû en totalité.

### LIEUX ET HORAIRES DE LA FORMATION

Nous vous accueillons dans les locaux de la Maison pour les familles, 3 rue Déodat de Séverac 66000 Perpignan ou tout autre lieu adapté. Les formations se déroulent de **8h30-12h00/13h30-17h00**. Les repas peuvent être pris en commun dans les restaurants situés à proximité de la Maison des Familles. Les détails spécifiques à chaque formation sont précisés dans le courrier de convocation. Il est important que les stagiaires arrivent au minimum 15 minutes avant le début de la formation afin de respecter les horaires.

### DOCUMENTS

Un certificat de réalisation est remis individuellement aux stagiaires dès lors que la formation a été suivie intégralement. La confirmation d'inscription, le programme, la convention et la facture sont adressées au responsable de l'inscription avant le début de la formation.

### SUIVI

Nous offrons à tous nos stagiaires la possibilité de contacter par email ou par téléphone, dans un délai de 3 mois, le référent de leur formation pour tout complément d'informations qu'ils souhaiteraient obtenir suite à leur stage.

### INSCRIPTION ET INFORMATIONS GENERALES

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler au 06 72 37 57 80 ou nous contacter sur apex-formation@hotmail.com

### INFORMATIONS IMPORTANTES

En aucun cas une option ne pourra être considérée comme une inscription. Pour vous inscrire, il faut nous renvoyer un bulletin d'inscription. Chaque rubrique doit être remplie afin de gérer au mieux et dans les meilleurs délais le dossier administratif. Tout bulletin d'inscription qui ne sera pas **intégralement** rempli, sera renvoyé et le bulletin d'inscription ne sera pas pris en compte.

OF24CGV

MAJ : 17/06/2024  
Version : 1.0

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, nous, soussignés, reconnaissons avoir été informés que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé, que nous bénéficions d'un droit d'accès et de rectification aux données nous concernant et que, sauf opposition écrite adressée à APEX, ces données sont susceptibles d'être communiquées à des tiers.

Organisme de formation enregistré sous le n° 91660070966 à Montpellier  
Association loi 1901, déclarée le 24/04/1984 sous le n° w 662001601 à Perpignan - Journal officiel n°119 du 22/05/1984  
Numéro de SIRET : 410428908 00041 Code APE : 8899B